

### Bureau du Conseil de l'Europe sur la Cybercriminalité



#### CHIFFRES CLÉS

##### 36 MEMBRES DU PERSONNEL

1 agent- équipe centrale

35 agents - équipes de projet

##### 5 PROJETS MONDIAUX DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

4 programmes conjoints UE/Conseil de l'Europe : CyberEast ; CyberSouth ; iPROCEEDS-2 ; GLACY+

1 projet financé par des contributions volontaires : le programme Octopus.

##### IMPACT MONDIAL

Plus de 2 000 activités soutenues depuis avril 2014.

Le Bureau du programme sur la cybercriminalité du Conseil de l'Europe (C-PROC), situé à Bucarest, en Roumanie, est chargé d'aider les pays du monde entier à renforcer leurs capacités juridiques pour répondre aux défis posés par la cybercriminalité et les preuves électroniques sur la base des normes de la [Convention sur la cybercriminalité](#) (Convention de Budapest) et de ses Protocoles.

Le C-PROC, avec sa fonction de renforcement des capacités, complète le travail du Comité de la Convention sur la cybercriminalité (T-CY) par l'intermédiaire duquel les États parties suivent la mise en œuvre de la Convention de Budapest.

#### PRINCIPALES RÉALISATIONS

##### Des cadres juridiques plus solides sur la cybercriminalité et les preuves électroniques dans le monde entier

Plus de 130 États disposent d'une législation alignée sur la Convention de Budapest. Entre 2013 et 2023, 61 pays supplémentaires ont adopté une telle législation, le soutien du C-PROC étant un facteur crucial. Le C-PROC a également soutenu la législation sur la protection des données conformément à la Convention 108/+ du Conseil de l'Europe. L'examen annuel de l'état mondial de la législation sur la cybercriminalité, des wikis nationaux et des profils juridiques sur la [plateforme Octopus](#), sont préparés et maintenus par le C-PROC.

##### Renforcement des capacités de la justice pénale en matière de cybercriminalité et de preuves électroniques

Renforcement des capacités des juges, des procureurs et des enquêteurs dans une quarantaine de pays prioritaires d'Afrique, des Amériques, d'Asie-Pacifique et d'Europe grâce à un éventail complet d'activités de formation, de spécialisation et autres, l'accent étant mis sur des programmes de formation durables en coopération avec des académies de formation. Participation de 90 autres pays à certaines activités.

### PRINCIPALES RÉALISATIONS

#### CHIFFRES CLÉS

**130** États ont aligné leur législation sur la cybercriminalité et les preuves électroniques sur la Convention sur la cybercriminalité.

**68** États sont parties à la Convention. 2 États ont signé la Convention. 21 États ont été invités à adhérer.

#### BUDGET DU PLAN D'ACTION

D'ici décembre 2023 : Le budget cumulé des projets s'élève à environ 40 millions d'euros.

#### Outils et ressources en ligne pour lutter contre la cybercriminalité

De nombreux guides sur les preuves électroniques, les enquêtes sur les cryptomonnaies et d'autres sujets sont mis à la disposition des praticiens. Meilleur accès au matériel et aux cours de formation du C-PROC sur la cybercriminalité. Ressource en ligne sur la cyberviolence. Une plateforme de formation en ligne est désormais disponible dans le cadre du projet Octopus.

#### Davantage de partenariats et de synergies

Amélioration des synergies et de la coopération avec de nombreux partenaires et organisations. Synergies avec les conventions de Lanzarote, d'Istanbul, sur la protection des données, la traite des êtres humains et d'autres conventions du Conseil de l'Europe.

#### Augmentation du nombre de membres de la Convention de Budapest et de ses protocoles

Le nombre de Parties, de signataires et d'États invités à adhérer à la Convention de Budapest est passé de 57 (en 2013) à 91 (en 2023), souvent avec le soutien du C-PROC.

### LA CONFÉRENCE OCTOPUS

La conférence Octopus, organisée tous les 12 à 18 mois par le Conseil de l'Europe, constitue l'une des plus grandes et des plus belles plateformes d'échange en matière de cybercriminalité. Dans le domaine de la cybercriminalité, rassemblant des experts de plus de 100 pays, organisations internationales, du secteur privé, du monde académique, de la société civile et des autorités de justice pénale du monde entier.

L'édition 2023, à laquelle ont participé plus de 500 experts en cybercriminalité, a été l'occasion de discuter des meilleures pratiques en matière de sécurisation et de partage des preuves électroniques et de renforcement de la coopération internationale. Elle a également permis d'examiner l'impact des activités de renforcement des capacités menées à l'échelle mondiale par le Bureau du programme sur la cybercriminalité du Conseil de l'Europe (C-PROC) à l'occasion de son dixième anniversaire et de discuter des priorités opérationnelles. Depuis 2014, le C-PROC a soutenu environ 2 000 activités impliquant plus de 120 pays.

Les informations fournies sont datées du 31 décembre 2023.

#### PLUS D'INFORMATION

[www.coe.int/cproc](http://www.coe.int/cproc)

LinkedIn: @CPROC

#### Contact

48A Primaverii Blvd

011975 Bucharest, Romania

Téléphone : +40 21 201 78 87

Email : [cybercrime@coe.int](mailto:cybercrime@coe.int)



TÉLÉCHARGER LE  
DERNIER RAPPORT  
D'ACTIVITÉ